

Certificat

FERMETURES ET STORES**Baies, portes, vérandas et accessoires****Volet Roulant Traditionnel « Tradi iD1, Tradi iD4 et Tradi iD+ »**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures et stores (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **BUBENDORFF SAS**
 9, allée de la gare – FR-68100 MULHOUSE – France
Usine **BUBENDORFF SAS**
 41, rue Lectoure – FR-68306 SAINT LOUIS – France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures et stores pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 330-251-55 du 18 mars 2009

Décision d'extension n° 1211-251-55 du 4 juillet 2025

Cette décision se substitue à la décision n° 1135-251-55 du 9 janvier 2025

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

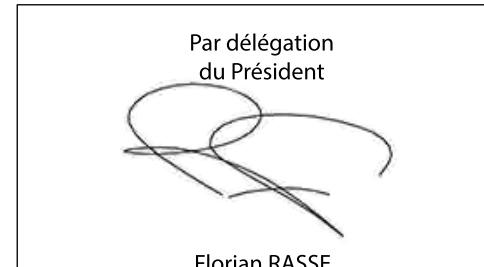
A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvre par treuil
	E*2 E*4	Manœuvre motorisée, selon configurations
Manœuvre :	M*1 M*2	Manœuvre par treuil selon dimensions, avec tablier alu DP 368
	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45



Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

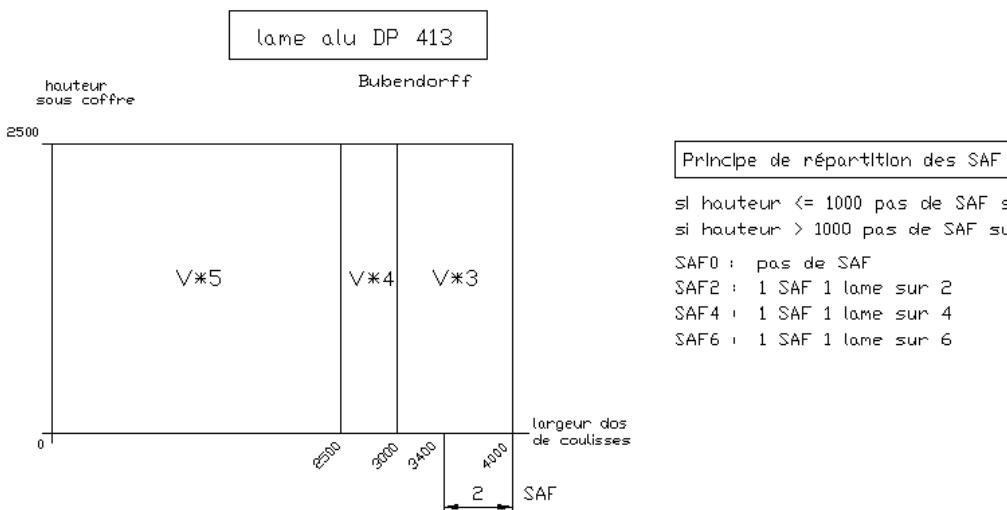
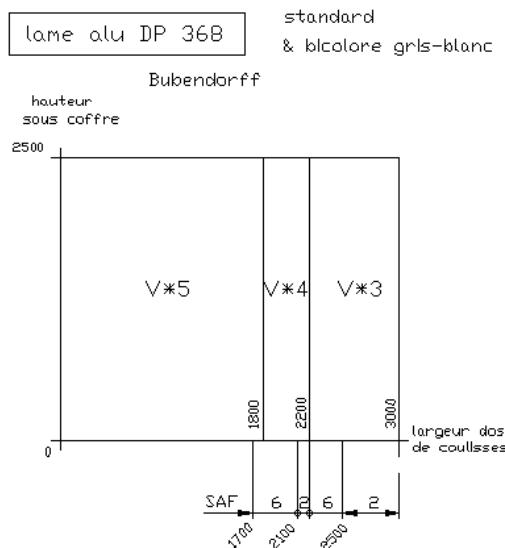
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Annexe du Certificat

Décision n° 1211-251-55 du 4 juillet 2025

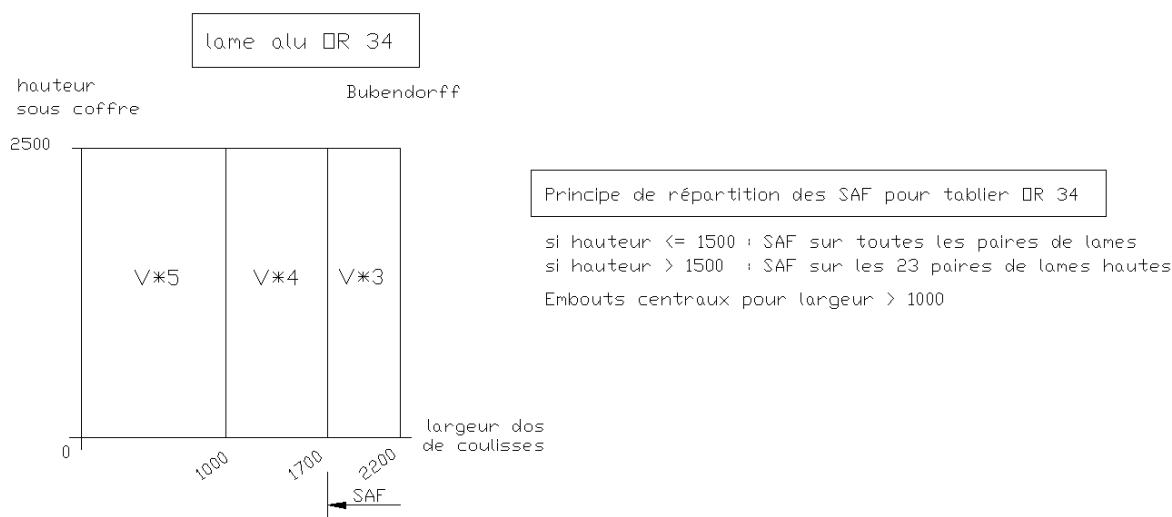
PERFORMANCES

❖ Résistance au vent :



Annexe du Certificat

Décision n° 1211-251-55 du 4 juillet 2025



❖ Endurance mécanique :

- Manœuvre par treuil : E*2 (avec lame aluminium DP 368)
- Manœuvre motorisée : E*2 avec motorisation Radio Universel (RU)
- Manœuvre motorisée : E*4 avec autres motorisations (dont solaires)

❖ Manœuvre :

- Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1 ou M*2

Lame alu DP 368 M*2 ≤ 2 m² < M*1 ≤ 4,5 m²

Manœuvre motorisée : M

- Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

M avec les motorisations solaires : Bubendorff : Radio Autonome SO - couples 5 Nm et 10 Nm

Notes :

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.
- Dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

Annexe du Certificat**Décision n° 1211-251-55 du 4 juillet 2025**

- Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères satisfaisants

❖ **Résistance aux chocs : C***

❖ **Comportement à l'ensoleillement : R**

❖ **Occultation : O***

❖ **Corrosion : S*2**

❖ **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium	Rsh = 0,01
--------------------	------------

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tabliers aluminium	Lames DP 368, DP 413	ΔR* = 0,15
--------------------	----------------------	------------

Perméabilité à l'air : classe 1 (très forte perméabilité) – Manœuvre motorisée

Tablier aluminium	Lames OR 34	ΔR* = 0,08
-------------------	-------------	------------

- Volet équipé du tablier aluminium DP 368 bicolore

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4
- Emissivité de la face intérieure du volet ε = 0,32

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tablier aluminium avec lame DP 368 bicolore (enroulement intérieur et extérieur)

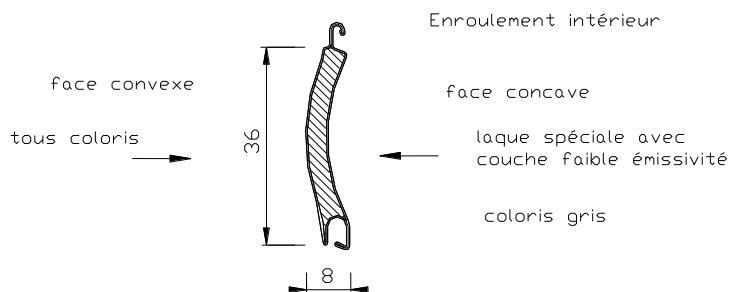
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4 ΔR* = 0,25

Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées.

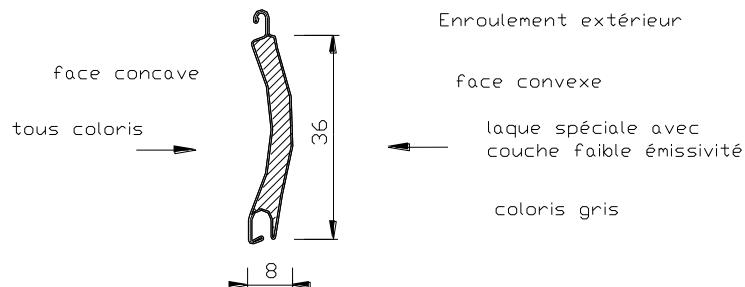
Annexe du Certificat

Décision n° 1211-251-55 du 4 juillet 2025

LAME DP 368



LAME DP 368



Nota : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF Fermetures et stores

↳ Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	$(L^* \geq 82)$	$S_{ws} = g_{tot}^* = 0,05$
Tabliers de coloris marron, noir	$(L^* < 82)$	$S_{ws} = g_{tot}^* = 0,10$

Pour le tablier à lames orientables OR 34, les valeurs de facteur solaire sont données pour le tablier en position déployée et lames fermées.

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) individuelle, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2022 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.